



ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

Procès-verbal de la Commission électorale

du 20 mars 2018

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 8 mars
 2. Approbation officielle des listes: quid courrier contestataires ?
 3. Bluekrypt: création des clés
 4. Echo campagne électorale
 5. Divers
-

Personnes présentes :

- Pour le vice-recteur : Florence Vanderstichelen
- Pour les membres du personnel : Edouard Cuvelier, Geoffrey Willems
- Pour l'administration des affaires étudiantes : Isabelle Groessens
- Pour la représentation étudiante : Hélène Jane-Aluja, Marie Charue, Tanguy Massin

1. PV du 8 mars approuvé

2. Approbation des listes

La COMELEC a reçu un recours portant sur le no- respect de la parité des genres telle que définie dans le règlement électoral de la part de la liste Atisse.

La liste Atisse a opéré les modifications nécessaires à la demande de la commission.

La commission a dès lors validé définitivement les listes électorales le dimanche 18 mars.

La comelec accepte de corriger les coquilles dans les noms de famille et d'uniformiser la mention des inscriptions dans les BAC et les MASTERS.

→ Démissions

La commission ne peut acter la démission de Nicolas Rixhon

Denis Dereppe demande une modification de son signalement d'inscription, à la suite de quoi nous avons décidé d'uniformiser ces mentions.

→ Nombre d'électeurs et liste d'électeurs

La liste des électeurs a été arrêtée le 28 février et transmise par le vice-rectorat.

Le nombre d'électeurs qui constituent la base du calcul du taux de participation a été communiqué par la déléguée du gouvernement.

3. Echo de la campagne et organisation

- Inquiétude par rapport aux 20% de participation.
- Le vice-recteur devrait rappeler au niveau institutionnel que si on a pas 20%, les élections ne sont pas valables: un mail a été envoyé. La commission rappelle qu'en cas de nouveau scrutin, il n'est pas prévu de réouverture des candidatures.
- Envoyer un mail aux doyens ou à la DAF afin qu'ils fassent un appel au vote et le faire plus proche des élections, pas trop tôt pour que l'impact soit maximal
- Fournir le texte de base aux professeurs
- Afficher un visuel aux écrans facultaires (voir avec directrice administrative) et aux écrans des salles infos

→ Organisation des bureaux de vote

- Emplacements et horaires de bureaux à envoyer aux candidats
- Cibler les gros auditoriums et la place agora est intéressante uniquement pendant les sorties de cours
- Suggestion d'organisation d'une réunion avec l'ensemble des candidats pour parler de manière pratique les bureaux volants. Ils doivent appeler à voter et non pas à appeler ATTISE (réunion organisée le vendredi 23 mars 2018)

→ Multi-sites

- Des gens du comité vont accompagner Marie sur les sites

→ Débat de tête de liste

- Marie va animer le débat (le débat a lieu le mercredi 21 mars 2018)

4. Divers

- Rajouter Hélène Jane-Aluja à la mailing liste

- Recommandation : A l'avenir on pourrait distinguer une adresse « plainte » et une adresse « commission.electorale »

5. BLUEKRYPT: Questions techniques sur le déroulement du scrutin

- Le vote blanc est-il compté dans la participation au scrutin? Oui (art. 47 du règlement).
- Contrairement aux années antérieures la liste des électeurs est figée au 28 février. Il faut en tenir compte dans l'octroi éventuel de login à des étudiants qui rencontrent des difficultés techniques à opérer leur vote.
- Dès que la page est active et avant l'ouverture du scrutin un étudiant va voter pour tester.

6. Les porteurs de clé

Porteur de l'enveloppe: Edouard

Porteurs initiaux: Tanguy, Marie et Véronique

Porteurs suppléants: Isabelle, Françoise et Florence

